



**Etaient présents:** Mesdames Annick LECHOWICZ, Sylvianne GONTHIER, Olga LERICHE, Ingrid LEMAITRE et Marie-Cécile MACHON, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Olivier GOFFART, Sébastien BUSSY, Eddy BOUBET, Bernard DUPAS, Florian LEGRAND, Patrice GUINET et Philippe HERBET.

**Absent excusé :** Monsieur Pascal DHOUAILLY ayant donné procuration à Monsieur Bernard DUPAS.

**Information sur le traitement des déchets verts.**

M Devillers Jean-Marie, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, chargé du dossier du traitement des ordures ménagères et des déchets verts, nous présente le nouveau marché mis en place à compter du 1er janvier 2015 avec la société Sita Nord Est.

Trois solutions se présentent pour le traitement des déchets verts :

- La collecte en porte à porte qui se chiffre à 5.80 € par habitant auquel il faut ajouter 17.75 € la tonne pour la collecte et 21.00 € la tonne pour le traitement.
- La pose d'une benne pendant 4 heures : 243.00 € la benne avec gardiennage (147.00 € sans gardiennage) et 23.10 € la tonne pour le traitement.
- La pose des déchets verts en déchetterie à Cambrai, Marcoing, Neuville St Rémy, Iwuy, Blécourt et Thun l'Evêque, aucune participation n'est demandée.

Monsieur Devillers préconise également le compostage afin de diminuer les coûts globaux.

M. le Maire propose qu'une solution soit apportée au budget 2015 après avoir pris connaissance de l'opinion de la population et de son coût en fonction du marché établi par la CAC.

**I - Fonctionnement général M. DHERBECOURT.**

- Le sens de circulation en sens unique de l'Allée des Roses se fera dans le sens de la descente.  
A l'unanimité le Conseil Municipal accepte que la circulation en sens unique s'effectue dans ce sens.
- La mise en place des derniers logiciels par la société JVS est en cours d'achèvement.
- L'aménagement et les travaux de l'ancien cimetière sont terminés.

M Dherbecourt demande à ce qu'un groupe de travail se constitue afin d'informatiser le plan des cimetières, d'établir un règlement et de définir le prix d'une concession sachant qu'il sera proposé au prix coûtant.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la création d'un groupe de travail pour le suivi de la gestion des cimetières.

- Le travail de M. Eddy Boubet a été remarquable sur la mise en place de la communauté « voisins vigilants ».

Les panneaux à l'entrée du village ont été posés le lendemain de la réunion du 19 novembre 2014. Les autocollants sont disponibles en Mairie après inscription sur le site « voisins vigilants ».

Nous allons pouvoir nous orienter vers la signature d'un protocole avec les autorités compétentes (Gendarmerie- Sous-Préfecture).

**II - Commission Finances M. GOFFART.**

- Décision modificative budgétaire du compte 7321.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la modification au crédit de l'article 7321 pour le versement de la contribution de compensation 2014 de la CAC.

- Autorisation de signature par Monsieur le Maire d'une convention tripartite association-commune-Patrimoine de souscription liée aux travaux prévus à l'église.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscriptions qui vise à encourager la sauvegarde du patrimoine de proximité. Tous les fonds recueillis par la souscription seront affectés aux travaux de rénovation de l'église, travaux de réfection urgents réalisés par la société Cubique.

Le service du Patrimoine du Conseil général instruit les demandes de subventions présentées au Département pour la restauration des monuments historiques.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer une convention de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

• Mise en place du paiement en ligne ou du prélèvement pour le règlement des frais de restauration scolaire.  
Pour le recouvrement des factures du restaurant scolaire, nous pouvons opter par ces 2 nouveaux moyens de paiement, le règlement en ligne sur notre site internet ou le prélèvement automatique.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer une convention d'adhésion pour effectuer le paiement en ligne et par prélèvement des frais de restauration scolaire.

• Mise en place du nouveau protocole d'échange standard pour le transfert des flux comptables sur le portail de la Trésorerie.

A l'unanimité le Conseil autorise la mise en place du nouveau protocole d'échange standard pour le transfert des flux comptables sur le portail de la Trésorerie.

### **III - Travaux environnement M BUSSY.**

- Les peintures de rénovations du local du périscolaire sont en cours de réalisation par 2 employés de la société Aril.
- Les illuminations de la commune sont pratiquement toutes posées : mise en place d'un sapin lumineux et illuminations des arbres se trouvant sur le trottoir de la salle des fêtes.
- Le fauchage de sécurité s'effectue 2 fois par an.
- Le panneau interdiction de circuler au véhicule de 12T ne concernera pas certains utilisateurs qui seront précisés dans l'arrêté correspondant.
- Mise en place du mobilier urbain pratiquement terminée, le choix du type de poubelle reste à déterminer.

### **IV – Affaires sociales, scolaires et culturelles Mme LECHOWICZ.**

• Préparation du Téléthon.

Sous l'égide du Comité d'Animation, le Téléthon recevra l'orchestre de Neuville St Rémy ; 53 musiciens joueront des morceaux de musique de films et des musiques de chants de Noël. Durant l'entracte, l'Association de Country Northern Phoenix présentera une démonstration de danse de country Le peintre André Michel, présentera le livre qui a été réalisé sur son parcours auprès des Amérindiens. Les dons seront reversés intégralement au Téléthon.

Notre Téléthon accueillera M. Michel Robitaille, Délégué général du Québec en France.

• Compte rendu du Conseil d'école.

Mme Lechowicz présente le compte rendu du Conseil d'Ecole du 4 novembre 2014. L'effectif prévisionnel sera de 119 élèves en janvier 2015.

L'APE a fait un don de 1500.00 € à l'école.

Depuis le 1 octobre 2014, une Aide Administrative à la Direction d'Ecole a été embauchée.

Les APC, pour la première période sont les suivantes : origami, jeux collectifs, jeux de société, initiation à l'espagnol et à la calligraphie.

La fête de Noël aura lieu le 14 décembre avec le passage du Père Noël à 18h.00.

• Informations sur la création d'une nouvelle association.

Mme Leriche présente son association Amitié Elford Awoingt Cambrésis. Le but est de faire vivre cette amitié Elford Awoingt, par la réalisation de groupe de conversation anglaise, par des échanges de correspondance avec les enfants. La cotisation est de 10.00 € par membre pour l'année scolaire.

### **V - Questions diverses.**

• Le relais cambrésis demande l'autorisation d'implanter un point de collecte.

A l'unanimité le Conseil municipal refuse l'implantation d'un point de collecte.

• Monsieur le Maire précise qu'un courrier a été adressé à l'AFR concernant le nettoyage des chaussées suite au passage des véhicules agricoles lors de la campagne betteravière, précisant qu'il s'agit principalement des entreprises agricoles extérieures à notre commune.

• Le repas de St Eloi se fera ce vendredi 28 novembre 2014.

• La commune bénéficiera d'un seul fleurissement cette année, celui du printemps pour un montant de 715.00 €

Fin de la réunion : 22 heures 54.

Pour le maire,  
L'adjoint délégué à la communication.  
Eddy DHERBECOURT

